



COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance de **18 décembre 2019**

Compte rendu affiché le **25 décembre 2019**

Date de convocation du conseil municipal le **12 décembre 2019**

Présidente : **Madame Hélène GEOFFROY, Maire**

Secrétaire de séance : **Monsieur Ahmed CHEKHAB**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	36

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY MAIRE, Pierre DUSSURGEY, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Virginie COMTE, Yvan MARGUE, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Nassima KAOUAH, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Josette PRALY, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Antoinette ATTO, Harun ARAZ, Myriam MOSTEFAOUI, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Nawelle CHHIB, Mustapha USTA, Mourad BEN DRISS, Charazède GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA , Stéphane BERTIN, Christine BERTIN, Marie-Emmanuelle SYRE, Christiane PERRET FEIBEL

Objet :

Budget 2020 - Ouverture anticipée des crédits d'investissement

V_DEL_191218_19

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Nadia NEZZAR à Nawelle CHHIB

Membres absents :

Jean-Michel DIDION, Jacques ARCHER, Christine JACOB, Morad AGGOUN, Saïd YAHIAOUI, Batoul HACHANI, Bernard GENIN

Rapport de Monsieur DUSSURGEY

Mesdames, Messieurs,

Le Code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose à l'article L.1612-1 que lorsque le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité est en droit, sur autorisation de l'organe délibérant, d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Pour les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget, l'exécutif est en droit de les mandater avant cette échéance.

Il convient donc d'autoriser l'ouverture de crédits en section d'investissement du budget 2020. Ces crédits ouverts visent à assurer la continuité du service public et le financement des projets d'investissement en cours. Ces crédits devront être inscrits lors de l'adoption du budget primitif 2020.

La ventilation proposée des crédits est la suivante :

Chap. / Article		Crédits ouverts au budget 2019 (BP + BS)	Ouverture par anticipation 2020
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	1 662 121,60	415 530,00
2031	FRAIS D'ETUDES	1 534 221,60	383 555,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	127 900,00	31 975,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)	120 599,00	25 625,00
2041512	SUBV GFP DE RATTACHEMENT	102 500,00	25 625,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	2 100 133,00	525 033,00
2115	TERRAINS BATIS	325 000,00	81 250,00
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	563 350,00	180 837,50
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES	153 500,00	38 375,00
2168	COLLECTIONS - OEUVRES D'ART AUTRES	62 000,00	15 500,00
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	186 440,00	46 610,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	144 090,00	36 022,50
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	94 555,00	23 638,50
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	571 198,00	142 799,50
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	8 983 176,40	2 245 793,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	6 572 957,40	1 643 239,00

Chap. / Article		Crédits ouverts au budget (BP + BS)	
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	262 800,00	65 700,00
2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	759 659,00	189 914,00
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 387 760,00	346 940,00
	Opérations d'équipement n°...(5)	12 325 469,91	2 484 762,00
216	EQUIP O CARTAILHAC	72 000,00	18 000,00
218	GS SUD	4 699 649,00	1 174 912,00
420	MAISON QUARTIER MAS	4 887 401,00	1 221 850,00
800	CONSEILS DE QUARTIER	323 366,91	60 000,00
810	OPERATION REPUBLIQUE	40 000,00	10 000,00
Total des dépenses d'équipement		25 191 499,91	5 696 743,00

Au global, cette ouverture de crédits par anticipation au titre de l'exercice budgétaire 2020 représente 22,6 % des crédits ouverts au budget 2019.

Outre les opérations d'équipement de construction du groupe scolaire Katherine Johnson et de la Médiathèque / Maison de quartier Léonard de Vinci, cette ouverture par anticipation permettra l'engagement des dépenses relatives aux selfs dans les groupes scolaires (chapitre 21), et la poursuite des travaux de réhabilitation de la piscine Jean Gelet et de l'Hôtel de Ville (chapitres 20 et 23). Pour le reste, les crédits ouverts doivent permettre de financer les interventions d'investissement courant des services.

En conséquence, je vous propose :

Ø d'approuver l'ouverture anticipée des crédits en investissement au titre du budget 2020, selon la ventilation présentée ci-dessus.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 27/12/2019

Reçu en préfecture le 27/12/2019

Affiché le

SLO

ID : 069-216902569-20191218-V_DEL_191218_19-DE

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Vu l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT)

Entendu le rapport présenté le 18 décembre 2019 par Monsieur Pierre Dussurgey, 1^{er} adjoint délégué aux finances et au sport ;

Après avoir délibéré, décide :

Ø d'approuver l'ouverture anticipée des crédits en investissement au titre du budget 2020.

Nombre de suffrages exprimés : 36
Votes Pour : 30
Votes Contre : 6
Abstention : 0
Sans participation : 0

Ainsi fait et délibéré le mercredi 18 décembre 2019 et signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Madame la Maire,

Hélène GEOFFROY